

# Université Mentouri de Constantine

## Projet Aqi-Umed

Renforcement de l'Assurance qualité interne dans des Universités de la  
Méditerranée



REFERENTIEL

UNIVERSITE MENTOURI CONSTANTINE ALGERIE



Commission européenne  
**TEMPUS**

## DOMAINE FORMATION-I.

### CHAMP.1 LA DEFINITION DE L'OFFRE DE FORMATION ET SON PILOTAGE

<i>Ref. 1</i>	<i>L'institution offre des formations en adéquation avec son environnement politique, scientifique, socio- professionnel et elle tient compte du contexte national et international.</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution est à l'écoute de son environnement</b>	
	Preuve1	L'institution dispose d'une structure chargée des relations avec l'environnement	
	Preuve2	L'institution dispose d'un état des lieux de toutes les activités de son environnement socio- économique	
	Preuve3	L'institution organise des rencontres avec les acteurs socio- économiques.	
	<b>Cr2</b>	<b>l'offre de formation de l'institution répond aux attentes du secteur socio- économique</b>	
	Preuve1	l'offre de formation est élaborée en collaboration les acteurs socio- économiques.	
	Preuve2	taux de participation des acteurs socio- économiques dans l'équipe de formation.	
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution offre des formations professionnalisantes</b>	
	Preuve1	Taux de formations professionnalisantes proposées	
	Preuve2	Taux de participation des professionnels aux formations	
<i>Ref. 2</i>	<i>L'offre de formation est cohérente au regard du projet de l'institution et de ses moyens matériels, humains et pédagogiques.</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>Tous les acteurs de l'institution sont associés pour la mise en place des offres de formation</b>	
	Preuve1	les conseils scientifiques donnent leur avis sur la pertinence et la cohérence de l'offre de formation.	
	Preuve2	les responsables pédagogiques sont associés au montage de l'offre de formation.	
	<b>Cr2</b>	<b>les moyens matériels et pédagogiques doivent répondre aux besoins des formations dispensées</b>	
	Preuve1	l'institution dispose de laboratoires pédagogiques	
	Preuve2	l'institution dispense des TP en adéquation avec le contenu de la Formation.	
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution garantit les places pédagogiques en adéquation avec ses offres de formation</b>	
	Preuve1	Les structures pédagogiques sont en adéquation	
	Preuve2	Les ressources humaines sont en conformité avec les besoins	
<i>Ref. 3</i>	<i>l'offre de formation s'appuie sur des approches pédagogiques adaptées et innovantes.</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>les enseignants sont formés aux nouvelles approches pédagogiques</b>	
	Preuve1	Nombre de formations organisées sur les nouvelles approches pédagogiques au profit des enseignants.	
	Preuve2	Taux d'enseignements mis en ligne	
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution dispose des équipements d'enseignement et d'un personnel de soutien qualifié</b>	
	Preuve1	L'institution alloue des budgets pour l'acquisition des matériels innovants au bénéfice de l'enseignement.	
	Preuve2	Tous les enseignants ont accès aux outils et matériels d'enseignement innovants.	
	Preuve3	Les personnels de soutien sont formés à la gestion des équipements pédagogiques.	

<i>Ref. 4</i>	<i>L'institution rend visible son offre de formation</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>Les offres de formation sont affichées et visibles.</b>	
		Preuve1	Les objectifs pédagogiques et contenus des formations sont affichés sur le site web de l'institution.
		Preuve2	Les brochures d'informations sont disponibles pour toutes les offres de formation.
	<b>Cr2</b>	<b>l'institution dispose d'une cellule d'information, d'orientation et de communication</b>	
		Preuve1	Nombre de rencontres organisées par la cellule au profit des futurs bacheliers.
		Preuve2	la cellule organise des portes ouvertes sur les formations, leurs objectifs et leurs débouchés.
<i>Ref. 5</i>	<i>L'institution développe des structures de pilotage et de mise en œuvre des formations</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>l'institution dispose d'organes de suivi des formations</b>	
		Preuve1	les organes, responsables pédagogiques, équipes de formations, sont identifiés
		Preuve2	les tâches de ces organes sont définies par des textes réglementaires affichés.
	<b>Cr2</b>	<b>les organes de pilotage veillent à la conformité des enseignements aux objectifs des offres de formation.</b>	
		Preuve1	Les objectifs de formation sont affichés
		Preuve2	Les PV des rencontres des équipes de formation sont disponibles.
<i>Ref. 6</i>	<i>L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,...)</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution propose des formations à distance</b>	
		Preuve1	taux de formations à distance par domaine de formation
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution propose des formations continues</b>	
		Preuve1	taux de formations continues assurées par domaine de formation
		Preuve2	taux de professionnels qui poursuivent les formations continues

## **CHAMP 2. L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETUDIANT DANS SA FORMATION**

<i>Ref. 1</i>	<i>l'institution a une politique d'accueil, de suivi et d'aide à réussite de ses étudiants</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution dispose d'une cellule d'écoute et de tutorat</b>	
		Preuve1	les problèmes récurrents rencontrés par les étudiants sont inventoriés.
		Preuve2	Les programmes des activités tutorés sont affichés.
		Preuve3	Des séances de rattrapage sont organisées à l'encontre des étudiants en difficulté.
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution développe une stratégie d'émulation et de développement de l'excellence.</b>	
		Preuve1	L'institution affiche le classement de ses promotions d'étudiants.
		Preuve2	L'institution récompense et encourage ses meilleurs étudiants
	<b>Cr3</b>	<b>l'institution développe une stratégie de lutte contre l'échec pédagogique étudiant.</b>	
		Preuve1	Les causes d'échec des étudiants sont répertoriées.
		Preuve2	Des alternatives de réorientation sont proposées aux étudiants en situation d'échec.
<i>Ref. 2</i>	<i>l'institution offre la possibilité d'une mobilité interne (passerelles) et externe (nationale et internationale).</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>l'institution offre la possibilité d'une mobilité interne</b>	
		Preuve1	Les passerelles de mobilité entre parcours sont identifiées et affichées.
		Preuve2	L'orientation vers les parcours de formation tient compte des choix des

			étudiants.
	<b>Cr2</b>	<b>l'institution offre la possibilité d'une mobilité externe</b>	
		Preuve1	L'institution dispose de conventions de mobilité
		Preuve2	Nombre de bourses de mobilité accordées par année
<b>Ref. 3</b>	<b><i>L'institution a une politique d'accès à la documentation et à tous supports pédagogiques.</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>l'institution dispose de bibliothèques accessibles</b>	
		Preuve1	les horaires d'ouverture sont étalés au-delà des horaires d'enseignement
		Preuve2	La bibliothèque permet l'accès à distance
		Preuve3	Les bibliothèques de l'institution sont mises en réseaux interne et externes.
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution a une politique d'accès à d'autres supports pédagogiques.</b>	
		Preuve1	l'institution dispose d'un centre de ressources numériques
		Preuve2	l'institution encourage la production pédagogique (polycopies, annales,...)
		Preuve3	l'institution dispose de bases de données spécialisées accessibles sur son site web

### CHAMP 3. L'EVALUATION ET LA REVISION DES ENSEIGNEMENTS

<b>Ref. 1</b>	<b><i>les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations régulières.</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>l'institution dispose d'organes d'évaluation et de révision des formations</b>	
		Preuve1	Les organes sont identifiés
		Preuve2	Les procédures sont établies et affichées.
	<b>Cr2</b>	<b>Les formations sont soumises à des mises à jour périodiques</b>	
		Preuve1	Un calendrier de révision des offres de formation est institué
		Preuve2	Les PV de mise à jour sont consignés
<b>Ref. 2</b>	<b><i>l'institution développe des processus d'amélioration de la pédagogie.</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>l'institution actualise les qualifications de son personnel en pédagogie.</b>	
		Preuve1	Les nouveaux enseignants sont formés à l'ingénierie et la réglementation pédagogiques.
		Preuve2	Des cycles de formation continue sont organisés.
	<b>Cr2</b>	<b>l'institution se dote de matériels supports à l'amélioration de la pédagogie</b>	
		Preuve1	Les espaces d'enseignement sont équipés
		Preuve2	taux des enseignements utilisant les TIC.

### CHAMP 4. LE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES APPRENTISSAGES

<b>Ref. 1</b>	<b><i>L'institution valide les apprentissages tout au long des parcours de formation.</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution évalue la réalisation des programmes d'apprentissages.</b>	
		Preuve1	Il existe des procédures de suivi de la réalisation des apprentissages programmés
		Preuve2	Les PV d'évaluation sont disponibles.
		Preuve3	Les volumes horaires sont respectés.
		Preuve4	Les stages programmés sont réalisés.
		Preuve5	Taux de réalisation des contenus de programmes.
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution met en place des procédures de validation des acquis.</b>	
		Preuve1	Les organes de validation sont définis.
		Preuve2	Les règles de validation sont affichées..
<b>Ref. 2</b>	<b><i>Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage.</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'évaluation est conforme aux objectifs pédagogiques prédéfinis.</b>	
		Preuve1	Les enseignements sont l'objet d'examens périodiques.

	Preuve2	Les examens sont organisés par matière d'enseignement.
	Preuve3	Les sujets et corrigés types des examens sont affichés.
<b>Ref. 3</b>	<b><i>Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées.</i></b>	
	<b>Cr1</b>	<b>Les modalités d'évaluation sont affichées.</b>
	Preuve1	Les dates des examens sont affichées.
	Preuve2	L'évaluation se fait d'une façon progressive et continue.
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution garantit l'équité de l'évaluation.</b>
	Preuve1	Les consultations des copies des examens sont assurées.
	Preuve2	les requêtes des étudiants sont prises en charge
	<b>Cr3</b>	<b>Les résultats de l'évaluation sont communiqués par voie d'affichage.</b>
	Preuve1	Les résultats sont affichés sur le site de l'institution

## CHAMP 5. L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

<b>Ref. 1</b>	<b><i>L'institution développe un dispositif d'orientation.</i></b>	
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution dispose de structures d'accueil, d'information, de communication et d'orientation.</b>
	Preuve1	Les PV de création existent
	Preuve2	Moyenne des consultations quotidiennes effectuées
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution se donne les outils nécessaires à l'accès à l'information.</b>
	Preuve1	Les brochures des offres de formation sont disponibles et consultables.
	Preuve2	Nombre d'espaces d'accès à l'information mis à la disposition des étudiants.
<b>Ref. 2</b>	<b><i>L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.</i></b>	
	<b>Cr1</b>	<b>l'institution met en place des dispositifs d'aide à la construction de projets personnels et professionnels des étudiants (PPPE)</b>
	Preuve1	Les programmes sont définis
	Preuve2	Nombre d'étudiants bénéficiant de la procédure
	<b>Cr2</b>	<b>Les étudiants bénéficient de stages en milieu professionnel.</b>
	Preuve1	Les conventions de stages existent.
	Preuve2	Les rapports de stage sont disponibles.
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution assure l'accompagnement aux étudiants dans leurs démarches de recherche d'emploi.</b>
	Preuve1	Nombre de parcours où des cours d'entrepreneuriat sont dispensés
	Preuve2	Un accompagnement pour l'insertion professionnelle est assuré aux étudiants de fin de cycle.
<b>Ref. 3</b>	<b><i>L'institution développe des partenariats avec le milieu socioprofessionnel.</i></b>	
	<b>Cr1</b>	<b>Il existe un forum université-entreprises.</b>
	Preuve1	Nombre de partenaires professionnels impliqués dans le forum.
	Preuve2	Nombre de conventions de partenariat signées
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution développe des formations en collaboration avec ses partenaires socio économiques.</b>
	Preuve1	Nombre de formations assurées en collaboration avec les partenaires socio économiques.
	Preuve2	Nombre de professionnels intervenant dans les formations.
<b>Ref. 4</b>	<b><i>L'institution développe un dispositif de suivi de l'employabilité des diplômés.</i></b>	
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution dispose d'un observatoire d'insertion professionnelle des étudiants sortants.</b>
	Preuve1	Les associations des anciens étudiants existent.
	Preuve2	Les statistiques d'insertion professionnelle existent.

## CHAMP 6. LA FORMATION DOCTORALE

<b>Ref. 1</b>	<i>L'institution garantit la qualité des formations doctorales par leur adossement scientifique et par des stratégies de coopération nationale et internationale.</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>Les formations doctorales sont adossées aux laboratoires de recherche.</b>	
		Preuve1	Les doctorants font partie de la composante scientifique des laboratoires.
		Preuve2	Les doctorants sont indemnisés.
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution développe ses stratégies de coopération nationale et internationale.</b>	
		Preuve1	Nombre d'accords programmes et de convention signées.
		Preuve2	Nombre de séminaires et conférences nationaux et internationaux.
<b>Ref. 2</b>	<b>L'institution développe un dispositif d'encadrement, de suivi et d'insertion de ses docteurs.</b>		
	<b>Cr1</b>	<b>Les doctorants peuvent bénéficier de stages nationaux et internationaux de formation et de perfectionnement à la recherche.</b>	
		Preuve1	Nombre de stages accordés
		Preuve2	Les rapports de stages sont disponibles.
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution met en place un dispositif d'insertion professionnelle des docteurs</b>	
		Preuve1	Des journées d'accompagnement (doctoriales) sont assurées
		Preuve2	L'institution valorise les produits innovants
		Preuve3	Nombre de docteurs recrutés

## CHAMP 7. LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

<b>Ref. 1</b>	<i>La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation.</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>Un service de la formation continue existe au sein de l'établissement.</b>	
		Preuve1	Nombre de formations continues assurées par l'institution.
		Preuve2	Les PV des différentes formations <b>existent</b> .
<b>Ref. 2</b>	<i>L'institution favorise l'accueil des adultes en reprise d'études.</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution favorise la formation tout au long de la vie.</b>	
		Preuve1	Les procédures et textes réglementaires sont établis.
		Preuve2	Nombre d'étudiants pris en charge annuellement dans ce cadre.
<b>Ref. 3</b>	<i>L'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socioprofessionnels.</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>Des formations continues sont organisées pour des besoins spécifiques de secteurs particuliers.</b>	
		Preuve1	Nombre de formations assurées
		Preuve2	Nombre de diplômes délivrés
	<b>Cr2</b>	<b>Des formations certifiantes et qualifiantes sont organisées pour des publics spécifiques</b>	
		Preuve1	Nombre de formations organisées

## DOMAINE DE LA RECHERCHE

### CHAMP 1. L'ORGANISATION, LA STRUCTURATION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

<b>Ref. 1</b>	<i>L'institution définit ses priorités de recherche et met en œuvre les moyens adaptés.</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution dispose d'instances de coordination de la Recherche et affiche de façon explicite ses priorités et ses objectifs de Recherche.</b>	
		Preuve1	les instances en charge de la définition des priorités de Recherche sont identifiées
		Preuve2	les PV qui précisent ces priorités existent et sont consultables
	<b>Cr2</b>	<b>Les priorités de recherche sont affichées et visibles pour tous les partenaires internes et externes à l'institution.</b>	
		Preuve1	ils s'inscrivent dans le cadre des orientations des Programmes Nationaux de Recherche
		Preuve2	les priorités de Recherche sont publiées sur les différents supports d'informations (site Web, ...)
		Preuve3	les priorités de Recherche sont communiquées aux partenaires internes et externes
	<b>Cr3</b>	<b>La recherche est organisée autour des moyens disponibles au niveau de l'établissement et de son environnement</b>	
		Preuve1	les projets de recherche sont formulés sur la base des moyens disponibles
		Preuve2	les équipes de recherche disposent de moyens nécessaires à la conduite de leur recherche. ( ratio chercheurs/ m2)
	<b>Cr4</b>	<b>L'institution procède à un inventaire des moyens nécessaires à la recherche et vérifie l'adéquation des moyens avec les priorités affichées.</b>	
		Preuve1	il existe des registres d'inventaire qui recensent les différents moyens matériels et leur affectation
		Preuve2	le listing des moyens disponibles et leurs emplacements sont visible
<b>Ref. 2</b>	<i>L'institution dispose de structures de pilotage et de suivi de la recherche</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>La gestion de la recherche est confiée à un service clairement identifié</b>	
		Preuve1	le service existe dans l'organigramme de l'Université
		Preuve2	le service est connu des équipes de recherche
		Preuve3	il assure un soutien à la gestion de la recherche
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution dispose d'un personnel de soutien à la recherche</b>	
		Preuve1	un personnel de soutien administratif est affecté aux entités de Recherche
		Preuve2	les entités disposent d'un personnel technique qualifié
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution dispose d'une politique de maintenance des ressources matérielles.</b>	
		Preuve1	il existe des contrats de maintenance pour les matériels acquis.
		Preuve2	Taux du personnel technique formé à la maintenance des équipements.
	<b>Cr4</b>	<b>L'institution est renseignée sur les projets et les travaux de ses entités de recherche</b>	
		Preuve1	Un recensement des activités de recherche est disponible
		Preuve2	Les biens de recherche générés sont connus et publiés.
	<b>Cr5</b>	<b>L'institution dispose de conseils des entités de recherche.</b>	
		Preuve1	L'institution dispose d'un conseil de la recherche où sont représentées toutes les entités de recherche.
		Preuve2	Les réunions du conseil sont régulières, consignées sur PV et publiées
<b>Réf. 3</b>	<i>L'institution organise une réflexion stratégique et une évaluation interne en matière de recherche</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'organe de pilotage organise des mises à jour périodiques de la stratégie de Recherche</b>	
		Preuve1	Les actes des rencontres de mise à jour sont consultables.
		Preuve2	l'information est affichée et diffusée aux partenaires.

	<b>Cr2</b>	<b>l'organe de pilotage encadre l'évaluation de la Recherche</b>	
	Preuve1	il est destinataire des bilans périodiques des entités de recherche.	
	Preuve2	il procède à l'analyse et une synthèse des activités de recherche.	
	Preuve3	il dispose d'un référentiel d'évaluation de la recherche.	
	Preuve4	Un audit interne est conduit périodiquement par les personnels de recherche.	
	<b>Cr3</b>	<b>Les unités et les laboratoires de recherche renseignent périodiquement sur leurs axes de recherche et de leur capacité.</b>	
	Preuve1	les entités de recherche disposent d'un site web et assurent sa mise à jour.	
	Preuve2	Des correspondances sont adressées aux différents partenaires	
	<b>Cr4</b>	<b>Les entités socio-économiques sont associées à la réflexion</b>	
	Preuve1	les partenaires socio-économiques sont représentés aux entités de pilotage.	
	Preuve2	Des forum Université/Entreprises existent, les conclusions sont consignées et diffusées.	
<b>Réf. 4</b>	<b><i>La recherche est structurée en fonction des priorités scientifiques définies par l'institution</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>Elle s'inscrit dans le projet d'établissement de l'institution</b>	
	Preuve1	Elle tient compte des orientations du conseil de direction de l'institution	
	Preuve2	Elle répond aux engagements socio-économiques de l'institution	
	Preuve3	Elle s'inscrit dans les axes définis par les conseils de la recherche	
	<b>Cr2</b>	<b>La recherche est adéquate avec les besoins en innovation définis par l'institution.</b>	
	Preuve1	Il existe des recherches axées sur l'innovation	
	Preuve2	Les brevets déposés répondent aux orientations de l'institution	
	<b>Cr3</b>	<b>Elle répond aux besoins en formations doctorales</b>	
	Preuve1	Des écoles doctorales sont créées et accueillent les doctorants.	
	Preuve2	Les soutenances de thèses sont en adéquation avec les besoins de l'institution	
	<b>Cr4</b>	<b>Elle est en adéquation avec les besoins en formations post graduées</b>	
	Preuve1	Des formations à la recherche sont organisées à destination des post-gradués	
	Preuve2	Elles donnent droit à des certificats d'habilitation.	
	Preuve3	Le % de thèses et Masters recherche soutenus dans les disciplines prioritaires	
	Preuve4	Le % d'enseignants chercheurs promus dans les disciplines prioritaires	
<b>Réf. 5</b>	<b><i>L'institution développe une recherche qui répond aux besoins de son environnement</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>Les entités de recherche de l'institution ont des contrats avec de son environnement socio économique</b>	
	Preuve1		
	Preuve2		
	Preuve3		
	<b>Cr2</b>	<b>Les entités de recherche de l'institution apporte des savoir faire et des expertises à son environnement socio économique</b>	
	Preuve1		
	Preuve2		
	<b>Cr3</b>	<b>La recherche participe à l'innovation et à la création de Start Up</b>	
	Preuve1		
	Preuve2		
	<b>Cr4</b>	<b>L'institution développe une recherche appliquée est adaptée aux besoins locaux.</b>	
	Preuve1		
	Preuve2		
<b>Réf. 6</b>	<b><i>L'institution encourage le dynamisme de la recherche et motive ses enseignants chercheurs</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>le statut des chercheurs est défini, il est motivant</b>	
	Preuve1	Il existe un statut des personnels de la recherche	
	Preuve2	La production scientifique est nécessaire dans l'évolution de la carrière	
	Preuve2	La recherche est une activité rémunérée.	
	<b>Cr2</b>	<b>l'institution encourage la mobilité des chercheurs et favorise leurs participations aux</b>	

		<b>manifestations scientifiques</b>
	Preuve1	Les facilitations offertes aux chercheurs pour leurs déplacements
	Preuve2	Les facilités offertes pour l'accueil des partenaires étrangers
	Preuve3	Le nombre de participants communiquant et conférencier (%)
	Preuve4	Le nombre de thèse en cotutelle
	Preuve5	Le nombre de projets en partenariats avec des étrangères
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution honore les performances scientifiques de ses chercheurs lauréats</b>
	Preuve1	
	Preuve2	
	<b>Cr4</b>	<b>L'institution veille à la mise en place de structures porteuses de recherche.</b>
	Preuve1	
	Preuve2	
	<b>Cr5</b>	<b>L'institution investit dans l'acquisition de fonds documentaire spécialisés</b>
	Preuve1	
	Preuve2	
<i>Réf.7</i>	<i>Il y a une politique de formation à la recherche et par la recherche</i>	
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution veille à l'intégration des jeunes chercheurs au niveau d'équipes de recherche de laboratoires</b>
	Preuve1	Les entités de recherche organisent des forums de vulgarisation de la recherche
	Preuve2	Les entités de recherche ont une activité de prospection et recrutement de jeunes chercheurs
	Preuve2	L'âge des équipes de recherche
	<b>Cr2</b>	<b>La formation à la recherche est une exigence de l'institution</b>
	Preuve2	une habilitation à la Recherche est exigée des postulants à la Post Graduation
	Preuve2	l'enseignement de méthodologie est structuré au niveau de l'institution
	Preuve2	l'institution dispose d'Ecoles Doctorales et identifie les postes ouverts
	<b>Cr3</b>	<b>La recherche est intégrée dans les formations offertes par l'institution</b>
	Preuve1	Les équipes de recherche participent à l'enseignement
	Preuve2	Les entités de recherche développent des offres de formation
	Preuve2	Les entités de recherche accueillent, en stage et rédaction de thèse, les post-gradués et les doctorants
<i>Réf.8</i>	<i>L'institution favorise l'accès aux ressources documentaires nécessaires à la recherche</i>	
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution possède des organes de suivi des ressources documentaires</b>
	Preuve1	Des comités scientifiques de bibliothèques gèrent la politique documentaire
	Preuve2	Les conseils scientifiques et les directeurs de départements sont consultés
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution favorise sa propre production documentaire (livres, photocopiés, films, etc.)</b>
	Preuve1	La bibliothèque recense et informe sur la production documentaire locale
	Preuve2	Elle valorise la production par l'organisation de séances de dédicaces
	Preuve3	Elle diffuse la production locale au niveau des autres universités
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution dispose d'une bibliothèque scientifique ayant un fond documentaire assez important.</b>
	Preuve2	Le recours à la bibliothèque est fréquent (taux de fréquentation)
	Preuve2	Les besoins en documentations sont satisfaits (taux de satisfaction)
	Preuve3	Le fond documentaire est actualisé par des acquisitions régulières
	<b>Cr4</b>	<b>Les bibliothèques ont des horaires d'ouverture étendus et sont consultées à distance</b>
	Preuve1	Heures d'ouverture
	Preuve2	Accès pendant les jours fériés et les vacances
	Preuve3	Accès à distance
	<b>Cr5</b>	<b>Les entités de recherche disposent de leurs propres ressources documentaires</b>
	Preuve1	Un espace de documentation est identifié
	Preuve2	Une connexion internet de qualité est disponible

		Preuve3	L'accès à des banques de données spécialisées est large
		Preuve4	L'accès est généralisé (ratio chercheurs /poste internet)
<b>Réf.9</b>	<b><i>L'institution assure une fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution veille à l'actualisation des compétences de ses chercheurs</b>	
		Preuve1	Des formations spécifiques sont organisées pour les enseignants.
		Preuve2	Pourcentages des enseignants ayant bénéficié de ces formations.
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution favorise la vulgarisation de la recherche (démonstrations, écoles, expositions, visites de labos, etc.).</b>	
		Preuve1	Nombre de forums organisé en intra-muros
		Preuve2	Nombre de visites aux entités de recherche (Elèves, Etudiants)
		Preuve3	Nombre de manifestations organisées à l'extérieur de l'institution
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution dispose d'une activité de veille technologique</b>	
		Preuve2	Les entités sont soutenues par une cellule technologique
		Preuve2	La cellule produit et diffuse une information vers les chercheurs

## CHAMP 2. LES RELATIONS ET LES PARTENARIATS SCIENTIFIQUES

<b>Réf.1</b>	<b><i>L'institution veille en interne à la mutualisation des activités de recherche</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution d'un conseil de coordination des activités</b>	
		Preuve1	La composition du conseil multidisciplinaire est connue
		Preuve2	Le conseil est nommé par arrêté du directeur de l'institution
		Preuve3	Les PV existent, ils attestent l'activité de coordination
	<b>Cr2</b>	<b>Les ressources matérielles de l'institution sont connues et accessibles</b>	
		Preuve1	L'inventaire des ressources matérielles disponibles est affiché
		Preuve2	Les ressources sont accessibles à toutes les équipes de recherche
		Preuve3	L'accès aux ressources est programmé
	<b>Cr3</b>	<b>Les équipes de recherche collaborent entre-elles</b>	
		Preuve2	Pourcentage d'équipements utilisés en commun.
		Preuve2	Pourcentage de publications diffusées comprenant des membres d'équipes de recherche différentes
	<b>Cr4</b>	<b>L'institution encourage la recherche pluridisciplinaire</b>	
		Preuve2	Les équipes sont de différentes spécialités
		Preuve2	Les projets de recherche sont formulés en commun
<b>Réf.2</b>	<b><i>L'institution met en place une stratégie de partenariats privilégiés en matière de recherche aux niveaux régional et national.</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution établit des partenariats avec des différentes universités.</b>	
		Preuve1	Les entités de recherche de l'institution sont associées à des réseaux thématiques
		Preuve2	Les entités de recherche de l'institution sont intégrées aux pôles d'excellence régionaux et nationaux.
		Preuve3	L'institution est leader dans des pôles d'excellence
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution établit des partenariats avec les entreprises nationales et régionales</b>	
		Preuve1	Projets communs et conventions avec les entreprises locales et régionales.
		Preuve2	Actions de recherche conduites aux niveaux des entreprises ou en collaboration.
		Preuve3	Expertises offertes par l'institution au niveau local, régional et national.
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution a une politique de mutualisation de travaux de recherche et des équipements à l'échelle régionale et nationale</b>	

		<b>L'institution assure la mobilité des chercheurs à travers la région et le territoire national</b>	
		Preuve1	
		Preuve2	
	<b>Cr4</b>	<b>L'institution assure des rencontres entre chercheurs de la région et du pays pour les échanges et la communication des résultats de travaux de recherche</b>	
		Preuve1	
		Preuve2	
<b>Réf.3</b>	<i>L'institution assure un développement structuré des partenariats internationaux en matière de recherche</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution est en partenariat avec des universités étrangères.</b>	
		Preuve1	Il existe des conventions formalisées avec des universités de différents pays
		Preuve2	L'institution est associée à des projets de recherche internationaux
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution dispose d'une production scientifique commune avec ses partenaires étrangers</b>	
		Preuve2	L'institution accueille des chercheurs étrangers
		Preuve2	Elle dispose de publications communes
		Preuve3	Des thèses sont conduites en cotutelles
			Des offres de formations sont formulées en commun
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution veille à la mobilité avec les partenaires étrangers</b>	
		Preuve1	L'institution dispose d'un département responsable des relations externes.
		Preuve2	L'institution invite des intervenants des universités partenaires internationales
		Preuve3	L'institution accueille les étudiants des universités partenaires
		Preuve4	L'institution organise la mobilité des enseignants vers les universités partenaires
<b>Réf.4</b>	<i>L'institution dispose d'une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution dispose d'une information actualisée sur sa production scientifique</b>	
		Preuve1	Il existe un organisme chargé du recensement de la production scientifique
		Preuve2	La cellule de bibliométrie veille à la collecte de l'information
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution veille à la diffusion de l'information sur sa production scientifique</b>	
		Preuve1	Une bibliométrie est disponible
		Preuve2	L'inventaire actualisé de la production est publié et visible
		Preuve3	L'institution dispose de revues scientifiques
		Preuve4	Les revues scientifiques sont indexées et à impact factor acceptable

### **CHAMP3. LA VALORISATION DE LA RECHERCHE**

<b>Réf.1</b>	<i>L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de la recherche</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution a une politique de valorisation de la recherche</b>	
		Preuve1	Elle dispose d'une cellule de valorisation des biens de la recherche
		Preuve2	La cellule dispose d'un inventaire des biens de recherche valorisable
		Preuve3	Les produits de la recherche sont publiés et visibles
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution transfère de savoir-faire et des expertises vers ses environnements</b>	
		Preuve1	
		Preuve2	
<b>Réf.2</b>	<i>L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle</i>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution valorise la propriété intellectuelle</b>	
		Preuve1	L'institution a disposé d'un organe de protection de propriété intellectuelle.

		Preuve2	Des prix sont attribués aux travaux qui se distinguent.
		Preuve3	Des cérémonies de remise des distinctions aux lauréats sont organisées
	<b>Cr3</b>	<b>L'institution accompagne les dépôts de brevets</b>	
		Preuve1	L'institution finance les dépôts des brevets.
<b>Réf.3</b>	<b><i>L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution accompagne la concrétisation des projets liés aux brevets</b>	
		Preuve1	L'institution dispose d'une cellule de prospection
		Preuve2	Il existe des procédures de concrétisation des start-up
		Preuve3	Nombre de projets réalisés à travers un incubateur
	<b>Cr2</b>	<b>L'institution encourage les projets innovants porteurs d'entreprises</b>	
		Preuve1	
		Preuve2	
<b>Réf.4</b>	<b><i>L'institution veille à la diffusion de la culture scientifique</i></b>		
	<b>Cr1</b>	<b>L'institution informe sur ses entités de recherche</b>	
		Preuve1	Les entités de recherche des séances de vulgarisation scientifique
		Preuve2	Les entités de recherche organisent des portes ouvertes
	<b>Cr2</b>	<b>Les entités de recherche favorisent l'acquisition de la culture scientifique</b>	
		Preuve1	Des initiations à l'expérimentation sont organisées pour les élèves, lycéens et étudiants.
		Preuve2	Des brochures de vulgarisation sont édités

## DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

### CHAMP 1. SYSTEME D'INFORMATION

Ref 1	L'institution dispose d'une politique de collecte, de sécurisation, de traitement, d'analyse et d'exploitation des informations.		
	Cr1	Les opérations liées à la gestion de l'Information sont coordonnées	
		Preuve1	La politique de l'information concerne l'ensemble des secteurs d'activité de l'institution
		Preuve2	les mises à jour sont effectives de manière cyclique
	Cr2	Le traitement de l'information participe à la gestion stratégique de l'institution	
		Preuve1	Les données informationnelles sont produites
		Preuve2	Les banques de données stratégiques sont disponibles aux différents niveaux hiérarchiques
Ref 2	L'institution est dotée d'une structure d'information et de prospective.		
	Cr1	L'institution dispose de service de communication interne et externe	
		Preuve1	Une information est mise à jour à l'intention du public
		Preuve2	Il existe une interface université / entreprise
	Cr2	L'institution dispose d'une cellule de veille	
		Preuve1	Il y a un service chargé des relations avec les entreprises
		Preuve2	Nombre de stagiaires placés chaque année
Ref 3	<b><i>L'institution assure l'archivage et la diffusion de l'information administrative, pédagogique et scientifique.</i></b>		
	Cr1	Les textes réglementaires en Pédagogie et Recherche, ainsi que les autres textes réglementaires sont diffusés	
		<b>Preuve1</b>	un catalogue des textes réglementaire existe
		<b>Preuve2</b>	le catalogue est consultable
	Cr2	les différents services disposent de leurs catalogues des documents archivés	
		<b>Preuve1</b>	le catalogue des archives est consultable
		<b>Preuve2</b>	les documents archivés sont accessibles, selon un protocole d'accès défini
	Cr3	l'institution dispose d'outils de diffusion de l'information scientifique et pédagogique	
		Preuve1	une politique de production et de diffusion des photocopiés existe
Ref 4	L'institution dispose de services numériques au service de ses étudiants et de son personnel.		
	Cr1	<b><i>les services et institutions pédagogiques et de Recherche sont connectés au réseau universitaire</i></b>	
		<b>Preuve1</b>	taux de connexion des services et institutions
		<b>Preuve2</b>	L'institution dispose d'un site de diffusion et assure la régularité de sa mise à jour
	Cr2	L'institution assure la mise à disposition de sa production pédagogique et scientifique	
		<b>Preuve1</b>	Taux des cours dispensés mis à disposition des étudiants
		<b>Preuve2</b>	Taux des thèses soutenues mises à consultation

### CHAMP 2. LES CONDITIONS D'ELABORATION DES POLITIQUES

Ref 1	L'institution dispose de structures chargées d'élaborer des politiques concertées de formation, de recherche et de gouvernance.		
	Cr1	L'institution dispose de Conseils délibérants pour la planification et la gestion de la Pédagogie et de la Recherche.	
		<b>Preuve1</b>	Le visa des Conseils délibérant est exigé pour le lancement des politiques

	<b>Preuve2</b>	les décisions, dans les conseils sont prises en concertation
<b>Cr2</b>		la politique de l'établissement et son budget sont approuvés par des Conseils délibérants
	<b>Preuve1</b>	le Conseil d'Administration approuve le plan du budget
	<b>Preuve2</b>	l'institution discute de son bilan de gestion et de dépense annuels dans un cadre de conseil délibérant
<b>Ref 2</b>	L'institution organise sa concertation interne pour l'élaboration de ses différentes politiques : formation, recherche, gestion administrative et gouvernance.	
<b>Cr1</b>	Tous les étages de la structure de l'établissement disposent de leurs Conseils Consultatifs	
	<b>Preuve1</b>	les Conseils ont un calendrier pré établi pour les réunions
	<b>Preuve2</b>	les PV des réunions sont publiés. Ils sont consultables.
<b>Cr2</b>	La concertation interne est coordonnée	
	Preuve1	Les relations entre les différents conseils sont organisées
	Preuve2	Les conclusions des concertations des Conseils sont un préalable à la prise de décision
<b>Ref 3</b>	La politique de l'institution est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur et la recherche.	
<b>Cr1</b>	Les activités de l'institution sont organisées dans un cadre institutionnel	
	<b>Preuve1</b>	Les formations dispensées sont habilitées de manière institutionnelle
	<b>Preuve2</b>	Les activités de Recherche sont organisées dans un cadre institutionnel
<b>Cr2</b>	Un programme pluri annuel est mis en place	
	Preuve1	Nombre effectif d'étudiants par rapport au nombre projeté
	Preuve2	Nombre effectif d'étudiants diplômés par rapport au nombre projeté
<b>Ref 4</b>	La politique et la stratégie de l'institution notamment dans le domaine de la recherche, de la formation, des relations internationales et des services rendus à la société tiennent compte de ses environnements local, national et international.	
<b>Cr1</b>	L'institution tient à jour les données relatives à son environnement	
	<b>Preuve1</b>	Les partenaires socio économiques sont identifiés
	<b>Preuve2</b>	Le domaine de partenariat avec chaque partenaire est défini
<b>Cr2</b>	Les formations professionnalisantes sont organisées en concertation avec les professionnels	
	<b>Preuve1</b>	Les professionnels des entreprises interviennent dans la conception des offres
	<b>Preuve2</b>	Les professionnels des entreprises interviennent dans l'enseignement
	<b>Preuve3</b>	Les stages en entreprises sont organisés conformément aux cahiers des charges
<b>Cr3</b>	Des projets de Recherche Appliquée sont organisés en collaboration avec les partenaires socio économiques	
	<b>Preuve1</b>	Nombre de projets organisés en partenariat avec le monde socio économique
	<b>Preuve2</b>	Nombre de chercheurs associés du monde socio économique
<b>Cr4</b>	La coopération internationale soutient les projets de Formation et de Recherche	
	<b>Preuve1</b>	Nombre de Formations organisées avec des partenaires étrangers
	<b>Preuve2</b>	Nombre de projets de Recherche organisés avec des partenaires étrangers
<b>Ref 5</b>	L'institution fait usage de ses marges d'autonomie.	
<b>Cr1</b>	L'institution use de son autonomie Pédagogique et de Recherche	
	Preuve1	Les offres de formations sont conçues et gérées par les équipes de formation
	Preuve2	Les Conseils de la Pédagogie assurent un suivi régulier des formations

		Preuve3	Les Laboratoires de Recherche ont leur politique de la Recherche
		Preuve3	L'évaluation des Offres de Formation et des Projets de Recherche sont effectuées par les pairs
	<b>Cr2</b>	L'institution élabore et exécute son budget	
		Preuve1	Le projet du budget est discuté et approuvé par le conseil de pilotage
		Preuve2	Le budget est discuté en fonction du projet de l'institution
		Preuve3	L'institution a un service de contrôle de gestion pour le suivi de l'exécution du budget
	<b>Cr3</b>	Le Recteur exerce effectivement le pouvoir de gestion dans l'établissement	
		Preuve1	Le recteur désigne ses Vice Recteurs
		Preuve2	Le Recteur a le pouvoir de désigner des adjoints Conseillers pour des tâches particulières
		Preuve3	Les responsables pédagogiques (Doyens et Chefs de Départements) sont désignés sur proposition du Recteur.
		Preuve4	Le Secrétaire Général exerce la responsabilité de l'administration sous l'autorité du Recteur
<b>Ref 6</b>	L'institution est dotée d'un projet de développement partagé.		
	<b>Cr1</b>	Le plan de développement de l'institution existe	
		Preuve1	Le projet de développement est discuté par les différents partenaires internes et externes de l'établissement
		Preuve2	Le projet de développement est un document consultable
		Preuve3	Le projet de développement couvre les missions de l'Université
		Preuve4	La périodicité de la discussion du plan de développement est fixée par le Règlement Intérieur de l'établissement
	<b>Cr2</b>	Le Projet de développement définit les organes chargés de sa mise en œuvre.	
		Preuve1	Les offres de formation font référence au plan de développement
		Preuve2	La création de Laboratoire fait référence au plan de développement
		Preuve4	Les partenariats sont développés pour soutenir le plan de développement
		Preuve4	Les missions administratives sont confiées pour aider à l'exécution du plan de développement
	<b>Cr3</b>	L'établissement assure une évaluation pour suivre l'exécution de son plan de développement	
		Preuve1	La Démarche Qualité est instituée pour les différentes missions et les différents services.
<b>Ref 7</b>	Les arbitrages budgétaires font l'objet d'une procédure concertée.		
	<b>Cr1</b>	Le Budget prend en compte le projet développement de l'établissement	
		Preuve1	
		Preuve2	
	<b>Cr2</b>	Le budget est discuté dans le Conseil d'Administration	
		Preuve1	Des discussions budgétaires sont organisées aux différents niveaux
		Preuve2	Des budgets supplémentaires sont accordés chaque année

### CHAMP 3. L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DES COMPOSANTES ET DES SERVICES

<b>Ref 1</b>	La structure de l'institution est adaptée à la réalisation de ses missions et de ses objectifs ; elle permet un pilotage efficace.		
	<b>Cr1</b>	Les composantes ont la charge de la mise en œuvre opérationnelle des décisions	

		Preuve1	Les composantes participent pleinement au projet de l'établissement
		Preuve2	Les fiches de poste sont définies et connues
	Cr2		
		Preuve1	
		Preuve2	
Ref 2	Les différentes instances de pilotage et de gestion ont des fonctions, des compétences et des responsabilités clairement définies ; celles-ci sont attribuées en cohérence avec les missions et les objectifs de l'institution.		
	Cr1	Les missions des différentes composantes sont définies	
		Preuve1	
		Preuve2	
	Cr2	Les statuts sont en conformité avec les missions	
		Preuve1	Les textes juridiques et réglementaires sont appliqués
		Preuve2	Les responsables de pilotage / gestion sont désignés par arrêtés / Décision (Oui / Non)
Ref 3	L'institution est organisée de telle sorte que les responsabilités confiées puissent être exercées pleinement.		
	Cr1	L'institution dispose d'un règlement intérieur concerté.	
		Preuve1	Il existe un règlement intérieur pour tout les types de personnel
		Preuve2	Il existe une charte d'éthique et de déontologie
	Cr2	Les responsables participent aux instances de décision	
		Preuve1	Les responsables participent aux réunions du conseil de l'institution
		Preuve2	
Ref 4	Le système de gouvernance prend des dispositions pour tenir compte des opinions et des avis de ses étudiants et de ses personnels.		
	Cr1	Les conseils sont le lieu privilégié de formulation des opinions	
		Preuve1	Taux de participation des étudiants, des ATS
		Preuve2	Taux de participation de responsables
	Cr2	Les orientations sont appliquées et suivies d'effet	
		Preuve1	
		Preuve2	
Ref 5	L'institution dispose d'un règlement intérieur concerté.		
	Cr1		
		Preuve1	
		Preuve2	
	Cr2		
		Preuve1	
		Preuve2	
Ref 6	Le responsable de l'institution gère et alloue les ressources en conformité avec les objectifs de l'institution ; il organise l'évaluation de l'efficacité de leur mise en œuvre.		
	Cr1		
		Preuve1	
		Preuve2	
	Cr2		
		Preuve1	
		Preuve2	

Ref 7	L'institution garantit les moyens matériels nécessaires et appropriés au bon déroulement de ses activités.		
	Cr1		
		Preuve1	
		Preuve2	
	Cr2		
		Preuve1	
		Preuve2	

### CHAMP 3. LE MANAGEMENT DES FONCTIONS SUPPORTS AU SERVICE DES MISSIONS

Ref 1	L'institution gère ses ressources humaines en conformité avec ses missions et ses valeurs.		
	Cr1	Les commissions paritaires fonctionnent correctement	
		Preuve1	Nombre de dossiers traités
		Preuve2	Nombre de dossiers classés sans suite
	Cr2	L'institution a des règles relatives aux occupations accessoires	
		Preuve1	Nombre d'heures assurées en vacation par rapport au volume total
		Preuve2	Nombre d'enseignants associés et vacataires
Ref 2	L'institution gère son patrimoine en conformité avec ses missions et ses valeurs.		
	Cr1	Le patrimoine immobilier de l'institution est organisé	
		Preuve1	Les biens immobiliers sont recensés et inventoriés
		Preuve2	Tout les biens immobiliers sont assurés en tout risque
	Cr2	Le patrimoine immobilier est conservé	
		Preuve1	Il existe un service de maintenance curative et préventive
		Preuve2	Une part du budget réservée à la maintenance et à l'entretien
Ref 3	L'institution gère ses ressources financières en conformité avec ses missions et ses valeurs.		
	Cr1	L'institution a un dispositif de suivi budgétaire	
		Preuve1	Le budget est connu et diffusé
		Preuve2	Le budget prend en compte le projet de l'établissement
	Cr2	L'institution a des ressources financières diversifiées	
		Preuve1	
		Preuve2	
Ref 4	Les services communs contribuent à la mise en œuvre du projet de l'institution.		
	Cr1		
		Preuve1	
		Preuve2	
	Cr2		
		Preuve1	
		Preuve2	

### CHAMP 3. LES DEMARCHES QUALITE

Ref 1	L'institution a une politique qualité bien définie et partagée.		
	Cr1	L'institution dispose d'une stratégie qualité	
		Preuve1	Une charte qualité est établie
		Preuve2	Une démarche qualité est mise en place

	Cr2	L'institution a une cellule qualité	
		Preuve1	Nombre de séminaires formation organisés
		Preuve2	Nombre de personnes affectées et formées
Ref 2	L'institution développe ses démarches qualité en conformité avec ses missions et ses valeurs.		
	Cr1	L'institution encourage l'adhésion de ses acteurs	
		Preuve1	Il existe une cellule qualité (Oui/ Non)
		Preuve2	Fréquence de l'évaluation
	Cr2	L'institution encourage la participation de son milieu local et régional	
		Preuve1	Evaluation des enseignements par les étudiants
		Preuve2	Fréquence d'évaluation des filières par des externes
Ref 3	L'institution développe des démarches qualité pour ses différentes activités.		
	Cr1	L'institution a établi un processus qualité pour la recherche	
		Preuve1	
		Preuve2	
	Cr2		
		Preuve1	
		Preuve2	
Ref 4	L'institution organise périodiquement son auto-évaluation et la révision de l'ensemble de ses activités.		
	Cr1		
		Preuve1	
		Preuve2	
	Cr2		
		Preuve1	
		Preuve2	

## DOMAINE DE LA VIE A L'UNIVERSITE

### CHAMP 1. L'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE DES ETUDIANTS ET DES PERSONNELS

---

Référence 1 : L'institution met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels.

Critère 1: L'institution organise une campagne d'informations au niveau des lycées.

Preuve 1 : passage d'une commission d'enseignants de l'établissement dans chaque lycée.

Preuve 2 : rencontre de la cellule d'information avec les conseillers pédagogique du lycée.

Critère 2 : L'institution organise chaque année des portes ouvertes aux nouveaux étudiants.

Preuve 1 : une structure d'accueil oriente les étudiants.

Preuve 2 : distribution de dépliants et de brochures aux nouveaux étudiants.

Référence 2 : L'institution accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels.

Critère 1: l'étudiant est accompagné durant sa visite aux portes ouvertes

Preuve 1: suivi des formalités de préinscriptions en ligne

Preuve 2: brochures de toutes les formations existantes à l'institution

Critère 2 : existence d'une cellule d'anciens étudiants pour l'encadrement des nouveaux

Preuve 1: informations sur leurs parcours

Preuve 2 : explication des textes réglementaires

Référence 3 : L'institution met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels.

Critère 1: L'institution dispose d'une cellule de communication

Preuve 1: elle organise des campagnes de sensibilisations et d'informations

Preuve 2: elle affiche le règlement et les orientations

Critère 2 : l'institution dispose d'un site web

Preuve 1: il existe un fichier électronique des différents acteurs de l'institution

Preuve 2 : il existe un forum de discussion pour les étudiants et les personnels

### CHAMP 2. LES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

---

Référence 1 : L'institution développe une politique d'activités culturelles et sportives.

Critère 1: L'institution dispose d'une structure des activités culturelles et sportives.

Preuve 1: Elle organise des manifestations sportives par des tournois entre composantes.

Preuve 2: Elle organise des concours d'ordre culturel pour les étudiants.

Critère 2 : l'institution encourage les manifestations et échanges inter-universités pour les activités scientifiques et culturelles

Preuve 1: l'institution organise des compétitions universitaires nationales

Preuve 2 : l'institution encourage les étudiants sportifs de haut niveau

Référence 2 : L'institution favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives

Critère 1: la structure renferme des clubs scientifiques et culturels

Preuve 1: ils organisent des manifestations et des expositions

Preuve 2: ils organisent des visites aux sites touristiques

Critère 2 : prise en charge matériel des étudiants membres des clubs

Preuve 1: dotation en équipement sportif

Preuve 2 : prise en charge des déplacements et restauration

Référence 3 : L'institution met à la disposition des étudiants et des personnels les ressources nécessaires pour mener à bien leurs activités culturelles et sportives.

Critère 1: la structure des activités culturelles et sportives possède un budget

Preuve 1: elle récompense les gagnants

Preuve 2: elle organise des excursions pour les étudiants et les personnels

Critère 2 : la structure possède des locaux et des terrains

Preuve 1: ils préparent les compétitions et les tournois

Preuve 2 : ils pratiquent tous les sports

### **CHAMP 3. LES CONDITIONS DE VIE, DE TRAVAIL ET D'ETUDES DES ACTEURS DE L'UNIVERSITE (SANTE, HYGIENE, SECURITE, ...)**

---

Référence 1: L'institution offre un cadre convivial aux différents acteurs

Critère 1: l'institution dispose de moyens d'épanouissement pour ses acteurs

Preuve 1: les étudiants disposent d'espace internet gratuit

Preuve 2: les étudiants disposent des espaces de repos en dehors des blocs pédagogiques

Preuve 3: existence de foyers pour les étudiants et le personnel

Preuve 4 : existence de matériels de reprographie

Référence 2: L'institution garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites.

Critère 1: l'institution dispose d'une cellule de sécurité des personnes et des lieux

Preuve 1: l'accès aux blocs pédagogiques est contrôlé

Preuve 2: une ronde des agents de sécurité est assurée dans l'institution

Critère 2 : l'institution dispose d'une cellule d'hygiène

Preuve 1: le personnel d'hygiène est présent quotidiennement au sein de l'institution

Preuve 2 : le matériel d'hygiène est disponible

Référence 3: L'institution assure à ses personnels et étudiants l'accès à des services de santé.

Critère 1: l'institution possède des infirmeries pour assurer les premiers soins

Preuve 1: l'institution recrute des médecins et des techniciens de la santé

Preuve 2: elle possède des ambulances pour le transport des cas graves des étudiants

Référence 4: L'institution développe des partenariats avec les collectivités, les organismes de la ville et de la région en faveur de ses étudiants et de ses personnels.

Critère 1: l'institution dispose d'une maison de l'entrepreneuriat

Preuve 1: elle organise des journées de création d'entreprise pour les étudiants sortants

Preuve 2: elle travaille en collaboration avec l'ANSEJ

Critère 2 : l'institution dispose d'un service de coopération

Preuve 1: elle facilite l'accès des étudiants aux différents organismes et entreprises de la ville

Preuve 2 : elle organise des journées d'étude université-entreprises

Référence 5: L'institution contribue, avec les services concernés, à la prise en charge des étudiants et des personnels (restauration, hébergement, transport, ...)

Critère 1: l'institution dispose d'une direction des œuvres universitaires

Preuve 1: elle assure la restauration et l'hébergement aux étudiants

Preuve 2: elle assure le transport des étudiants

Preuve 3: elle offre des bourses pour les étudiants nécessiteux

Preuve 4 : elle organise des excursions pour les étudiants

#### **CHAMP 4. RESPONSABILITE SOCIETALE (ETHIQUE, CITOYENNETE, EGALITE DES CHANCES, DEVELOPPEMENT DURABLE, ...)**

---

Référence 1: L'institution s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux.

Critère 1: l'institution a des représentants étudiants et personnels dans son conseil d'administration

Preuve 1: ils participent à la discussion du budget de l'institution

Preuve 2: ils participent à la politique de l'institution

Critère 2 : l'institution renferme en son sein des syndicats étudiants

Preuve 1: les étudiants sont représentés dans les comités pédagogiques

Preuve 2 : les étudiants sont représentés dans les conseils de discipline

Référence 2: L'institution est attachée au principe de l'égalité des chances.

Critère 1: il existe une politique coordonnée à l'égard des étudiants handicapés

Preuve 1: une revue en braille pour les non voyants

Preuve 2: facilité d'accès pour les handicapés

Critère 2 : l'institution a une politique à l'égard des étudiants en reprise d'études

Preuve 1: facilité d'accès pour les bacheliers des maisons d'arrêt (prisons)

Preuve 2 : l'étudiant en difficulté sociale est accompagné tout le long de sa formation

Référence 3: L'institution veille au respect des principes et règles d'éthique et de déontologie

Critère 1: l'institution possède un règlement intérieur

Preuve 1: chaque étudiant est tenu de suivre ce règlement intérieur

Preuve 2: l'institution veille sur le travail personnel de l'étudiant

Preuve 1: l'institution sanctionne toute forme de plagiat

Référence 4: Les installations, les équipements et les pratiques de l'institution prennent en considération la dimension environnementale et le développement durable

Critère 1: l'institution a une politique de préservation de l'environnement

Preuve 1: chaque laboratoire est doté d'un guide de protection de l'environnement

Preuve 2: organisation des rencontres pour la sensibilisation de la protection de l'environnement